

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00679
Numéro SIREN : 498 110 832
Nom ou dénomination : L'ESPRIT COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 32514



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination

Adresse professionnelle

Code postal Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	20	OU À LA PERIODE DU :	AU :
A. RECETTES			
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale		EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)		EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①		EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EN	
TOTAL 1		EI	
B. DÉPENSES			
Achats		EJ	
Variation de stock ②		EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③		EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③		EM	
Frais de transport et de déplacement ③		EO	
Frais divers de gestion		EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①		EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location		EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EV	
TOTAL 2		EW	
C. VALEUR AJOUTÉE			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 – TOTAL 2	EX	
D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC)		JU	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		AJ	
Effectifs au sens de la CVAE		AK	
Période de référence	KA	/	/
Date de cessation	MA	/	/

1 - EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2035-E-SD - (SDAC-DGF-FI) - Janvier 2018

Exemplaire Carthage Conforme à l'original



BILAN EURL L'ESPRIT COACHING EXERCICE 2017

ACTIF	N	N-1	PASSIF	
			N	N-1
IMMOBILISATIONS			CAPITAUX PROPRES	
Corporelles	1 203,00 €	1 203,00 €	Capital Social	2 300,00 €
Incorporelles	- €	- €	Reserves Légales	
Financières	- €	- €	Reserves Statutaires	
			Résultat de L'exercice	7 164,00 €
STOCKS				16 027,00 €
Marchandises	- €	- €	PROVISIONS	
Avances et acomptes versés	4 402,00 €	11 365,00 €	Sur Risques	1 000,00 €
			Sur Charges	1 000,00 €
CREANCES				
Clients			DETTES	
Autres			Dettes Fournisseurs	- €
TRESORERIE			Dettes Financières	- €
	5 859,00 €	7 759,00 €		
TOTAL	11 464,00 €	20 327,00 €	TOTAL	20 327,00 €

GARLE L'ESPRIT COACHING
 31 RUE DES TRENTA GRAND ARPENTS
 93160 NOISY LE CAPITAL 2300€
 06.87.87.67.38 CAPITAL 00025M
 SIRET 498 110 832 00025M
 L'ESPRIT COACHING@GMAIL.COM

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE	
NOM ET PRENOMS ou DÉNOMINATION	
N° SIRET	

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES C								
Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values	
							à court terme	à long terme
			1	2	3	4	5	6
Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne C.B ou C.K de l'annexe 2035 B) →								
Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée ① →					Plus-value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035) →			
Plus-values à court terme exonérées ②			Plus-values nettes à long terme exonérées ③ (à reporter page 1 de la déclaration 2035)					
Article 151 septies du CGI		Article 258 quinquies du CGI		Article 151 septies du CGI		Article 258 quinquies du CGI		
Article 151 septies A du CGI				Article 151 septies A du CGI		Article 151 septies B du CGI		

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) D					
Nom, Prénom, domicile des associés	Part dans les résultats en %	Répartition			de la plus value nette à long terme
		du résultat fiscal			
		Quote part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
EUROL L'Esprit Coaching 31, rue des 30 Arpents 93160 Noisy le Grand.		100%		7164	
Report des totaux de la dernière annexe					
Totaux →					

Les dispositions des articles 59 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.